

Relatives aux données personnelles dans du recours au vote électronique pour les élections au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Les informations personnelles sont indispensables pour assurer la gestion des élections aux Conseils centraux et aux Conseils des composantes par la Direction des affaires juridiques et générales (DAJG) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La base légale de ce traitement est le respect d'une obligation légale, article 6 (1) c. du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et les articles D.719-1 et suivants du Code de l'éducation.

Les données collectées et traitées sont :

- NOM
- PRENOM
- DATE DE NAISSANCE
- CORPS
- SECTION
- GRADE
- COLLEGE - CA/CFVU/CR
- DIPLÔME
- COMPOSANTE
- LABORATOIRE

Dans le cadre du vote par voie électronique votre adresse e-mail institutionnelle, un identifiant unique (numéro INE pour les étudiants, matricule RH pour les personnels).

Le numéro de téléphone ou une adresse courriel personnel serviront uniquement à vous communiquer votre mot de passe indispensable pour valider votre vote.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée. Aucun transfert des données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.

Les données sont traitées par les personnels en charge de l'organisation des élections et du déroulement des scrutins au sein de l'Université. Elles seront conservées seize (16) jours après la proclamation des résultats.

L'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne met en œuvre des mesures de sécurités appropriées.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, pour l'exercer vous pouvez adresser vos demandes à elections@u-pec.fr

L'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne a désigné une déléguée à la protection des données que vous pouvez contacter à l'adresse courriel dpo@u-pec.fr

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.